

Attentat au Musée juif de Belgique: «Justice est rendue», estime le CCOJB

Publié le Jeudi 7 Mars 2019 à 20h06 Par Belga

« Justice est rendue », a estimé jeudi soir, par communiqué, le Comité de Coordination des Organisations juives de Belgique (CCOJB), après l'arrêt sur la culpabilité rendu par la cour d'assises de Bruxelles dans le procès sur l'attentat au musée juif.



Photonews / Me Hirsch

« La communauté juive dans son ensemble a souffert des conséquences de ce terrible attentat antisémite », a réagi le CCOJB en sa qualité de partie civile, représenté par Me Hirsch.

«Je pense que la justice est la réponse de la démocratie au terrorisme et que nous en avons la preuve par l'arrêt qui vient d'être prononcé », a déclaré Me Hirsch.

« Que le nom de ce terroriste antisémite soit effacé et que l'on ne retienne que la résilience de nos institutions démocratiques, de la communauté juive, et de la population belge », a déclaré Yohan Benizri, président du CCOJB.

Les jurés ont reconnu Mehdi Nemmouche coupable de quatre assassinats commis dans un contexte terroriste pour l'attaque au Musée juif de Belgique, le 24 mai 2014. Le Marseillais Nacer Bendrer a, lui, été reconnu coupable comme co-auteur. Il était accusé d'avoir fourni des armes pour l'attentat.

« Des avocats que mon éducation m'interdit de qualifier précisément ont tenté d'ébranler notre démocratie en portant devant notre cour d'assises des théories nauséabondes, je ne peux que le déplorer et le condamner. Ces mêmes avocats continueront à critiquer notre justice parce qu'ils ont perdu lamentablement. Mais rien ne doit avoir raison de notre détermination à lutter pour nos valeurs », a ajouté M. Benizri.

Notre sélection vidéo

